

Un Centre Tunisien de Gouvernance d'Entreprise : pour quoi faire ?

<http://www.leaders.com.tn/article.php?aid=940>

06/25/2009

L'inauguration ce jeudi 25 juin du Centre Tunisien de Gouvernance d'Entreprise (CTGE), marque un signal fort initié un projet prometteur. Implanté aux Berges du Lac, au sein-même de la Maison de l'Entreprise (IACE), cette est le fruit d'une étroite collaboration entre le Center for International Private Enterprise et l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (Cellule des Jeunes Membres).



Le signal fort, donné par la présence du Gouverneur de la Banque Centrale, M. Taoufik Baccar, illustre la détermination de la Tunisie de jeter

profondément les bases d'une bonne gouvernance d'entreprise à travers la sensibilisation, l'initiation, la formation pratique et les échanges d'expériences. Au-delà des bonnes intentions, il s'agit de passer à la mise en œuvre.



La promesse du projet, c'est le contenu-même de ses activités. Workshops, formation diplômante, formation personnalisée, grandes rencontres, publications et autres sont d'ores et déjà programmés. Pour M. John Stout, Administrateur du CIPE et Vice-Président de Frederickson & Byron, venu spécialement de Minneapolis (Etats-Unis), les maîtres-mots sont clairs :

Confiance, Transparence, éGularité et Equité, soit CTGE, le sigle même du Centre. Dès lors, la réussite est bien programmée.



Le concept de Frederickson & Byron est éloquent: "where law and business meet", cette intersection où se rencontrent la loi et les affaires, pour une convergence bénéfique est au cœur de la bonne gouvernance.

Pour le projet pilote lancé en Tunisie, l'ambition est certes grande, mais à la portée. Eclairages.

La Mission du CTGE

Encourager et permettre aux chefs d'entreprises, aux administrateurs et aux hauts cadres des entreprises publiques et privées tunisiennes d'apporter une valeur ajoutée à leurs organisations et d'adopter les pratiques les plus avancées en matière de gouvernance d'entreprise. Le CTGE œuvre pour une prise de conscience croissante de l'importance de la bonne gouvernance d'entreprise dans la préservation de la confiance des investisseurs et dans l'amélioration durable des performances de l'économie nationale.

Le centre est un lieu de rencontre, de débats, de réflexions et d'échange d'idées, offrant aussi des formations et un accompagnement pour toutes les parties souhaitant aller de l'avant dans le sens d'une saine gouvernance d'entreprise.

La Vision

Etre reconnu sur le plan national et international comme étant l'acteur principal cherchant à promouvoir la bonne gouvernance d'entreprise en Tunisie.

Les principes

- Le Centre croit en la concurrence, à la liberté d'entreprendre et de créer des richesses tout en maintenant une dimension humaine dans l'entreprise.
- Le Centre joue un rôle central dans la promotion du gouvernement d'entreprise au sein des entreprises et dans le développement des compétences nécessaires à cette fin.
- L'avenir d'un pays dépend de la performance et du bon fonctionnement de ses entreprises publiques et privés et de la qualité de leurs partenariats.
- Les entreprises doivent prendre en considération les intérêts de tous leurs partenaires.
- L'intégrité, l'honnêteté et la probité sont des valeurs essentielles pour la viabilité des entreprises.
- Les administrateurs jouent un rôle vital dans la réussite des entreprises.

Les Workshops du CTGE

Le CTGE lance des Workshops au profit des directeurs généraux, des top managers et des administrateurs et ce pour leur permettre d'acquérir les compétences spécifiques et techniques nécessaires au bon accomplissement de leurs fonctions. Ces Workshops se déroulent sur une seule journée et sont animés par des personnalités tunisiennes ou étrangères reconnues pour leur expérience dans le domaine de la gouvernance d'entreprise.

L'évènement annuel du CTGE

Le CTGE organise un évènement annuel autour d'un thème d'actualité de la gouvernance d'entreprise en présence de personnalités nationales et internationales qui prennent part aux débats.

La formation diplômante

Le CTGE offre un programme de formation diplômante dans le domaine de la gouvernance d'entreprise destiné au top management et aux administrateurs, actuels et potentiels, des entreprises publiques et privées. Cette formation est sanctionnée par un diplôme.

La formation personnalisée

Le CTGE répond aux demandes spécifiques d'entreprises ou d'organes ayant des besoins de formations qui leurs sont propres.

Etudes et publications

Le CTGE conduit des études et des enquêtes sur les pratiques de gouvernance d'entreprise en Tunisie. Il réalise et publie également des études comparatives avec les pays de la zone MENA.

Le Centre veille sur la conformité des guides déjà édités avec la législation en vigueur et les besoins des entreprises tunisiennes. Il assurera, en outre, l'édition de tous documents utiles aux entreprises pour une meilleure adoption des principes de la bonne gouvernance.

Le Centre assure l'actualisation de l'Indice de gouvernance déjà développé permettant ainsi l'évaluation et le classement des entreprises en terme de pratiques de gouvernance.

Tunisie : la bonne gouvernance, une dynamique pour prévenir les crises

<http://www.businessnews.com.tn/BN/BN-lirearticle.asp?id=1087279>

06/29/2009



La bonne gouvernance, la qualité de l'information sur la place de Tunis, l'impact de la crise financière sur l'entreprise tunisienne, un panel sur l'information financière : outil d'information et d'évaluation, l'inauguration du Centre tunisien de la gouvernance d'entreprise (CTGE), la remise de prix pour la meilleure entreprise, le meilleur logo, le meilleur article de presse..., un programme très riche pour une demie journée de travail organisée en ce jeudi 25 juin 2009, à la Maison de l'entreprise, par l'IACE, Institut arabe des chefs d'entreprises. Une saison qui se termine en apothéose. En fait, l'IACE clôture deux événements, ses activités annuelles et le bouclage de cinq années de travaux sur la la bonne gouvernance. Le bilan est à l'étude.

Le ton est donné par Slim Zarrouk, président de la CJMIACE, cellule des jeunes membres de l'IACE : « L'organisation de cette conférence est le couronnement de tout un programme visant le renforcement de la culture de gouvernance d'entreprise en Tunisie ».

M. Zarrouk a passé en revue les différents axes du programme. Ce dernier repose sur l'élaboration d'un indice de gouvernance sur la base du "guide de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise" afin de permettre à ces entreprises une évaluation de leurs performances en termes de gouvernance d'entreprise.

Le deuxième axe du programme a trait au rapport annuel dont un projet a été élaboré par l'IACE. Une présentation exhaustive en été faite par Sabri Boubaker, universitaire.

Quant au troisième axe annoncé par M. Zarrouk, il a trait à l'inauguration, le jour même par Taoufik Baccar, Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie. Ce centre assurera la relève de l'IACE en ce qui concerne toutes les activités dédiées à la bonne gouvernance d'entreprise

« La gouvernance d'entreprise est devenue un des piliers de la compétitivité des pays et des entreprises dans cette mouvance de globalisation et de libéralisation à travers le monde en ce temps de crise », a précisé M. Zarrouk.

Les deux conférenciers américains, John Stout, administrateur au CIPE et Martin Steindell de l'IFC, se sont étendus sur les causes de la crise économique et financière internationale. Ce seraient les défaillances des conseils d'administration, l'incompétence des présidents de ses conseils, le pouvoir grandissant et la longévité de la présidence qui s'octroie de longs mandats et des administrateurs non exécutifs, l'absence d'objectivité et le déficit de bonne gouvernance qui ont abouti au déclenchement de la crise.

Pour le Gouverneur de la BCT, la crise « a mis en exergue les effets néfastes de la préférence de l'intérêt immédiat au détriment de la pérennité de l'entreprise, a suscité un regain d'intérêt pour la bonne gouvernance à l'échelle mondiale. En effet, il est plus que jamais admis que malgré leur importance, les performances financières ne sont pas toujours synonymes de bonne gouvernance ; la bonne gouvernance se doit de s'inscrire dans une vision stratégique conciliant les intérêts de toutes les parties prenantes, à savoir les actionnaires, les clients, les partenaires financiers, les fournisseurs, voire aussi le cadre sociétal et environnemental de l'entreprise pour faire de celle-ci une entreprise citoyenne, pérenne et créatrice de valeur ».

En présentant le guide du rapport annuel, Sabri Boubaker, universitaire et l'un des artisans de l'ouvrage, a souligné l'importance de cette action indispensable. Le rapport est en effet la clé de voute de la communication financière. C'est un système complet, attractif et puissant. Il met l'entreprise en relation avec ses actionnaires. Parce qu'il est publié généralement avant l'Assemblée générale, il lui assure une plus grande visibilité et un intérêt certain. Il véhicule des informations fiables et qui sont vérifiées par le commissaire aux comptes. Il informe et rassure les actionnaires (et les autres partenaires) sur les performances de la société. C'est une vitrine pour l'offre de l'entreprise qui reflète la culture générale de l'entreprise et présente les principales performances de l'entreprise, constituant un résumé de la vie de l'entreprise au cours de l'exercice précédent.

Adel Grar, président de l'association des intermédiaires en bourse et directeur général d'Amen Invest, a insisté sur l'importance et la pertinence de l'information financière volontaire, tant il est vrai que plus on communique, moins la bourse est volatile et plus la valeur de l'entreprise augmente.

Pour conclure, il est important de savoir, comme l'affirme Slim Zarrouk, que « La disponibilité de l'information en période de crise ne peut que rassurer les investisseurs et propager la confiance dans les marchés. La qualité et la disponibilité des informations s'améliorent mais restent quand même en deçà des pratiques internationales. Il est du devoir de tous de faire un effort supplémentaire en vue de drainer des investissements étrangers en portefeuille ».

DEVELOPMENT EXPORT CONSULTING

Tunisie-IACE : Inauguration du centre tunisien de la gouvernance d'entreprise (CTGE)

<http://www.dev-export.com/detailsnews.php?numnews=3638>

06/29/09



Le centre tunisien de la gouvernance d'entreprise (CTGE) a été inauguré hier, le 25 juin 2009, au sein de la Maison de l'Entreprise (IACE), à l'initiative de M. Taoufik Baccar, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie.

Créé en collaboration entre le Center for International Private Enterprise et l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, le centre est un lieu de rencontre, de débats, de réflexions et d'échange d'idées, offrant aussi des formations et un accompagnement pour toutes les parties souhaitant aller de l'avant dans le sens d'une saine gouvernance d'entreprise. Il a pour missions d'encourager et de permettre aux chefs d'entreprises, aux administrateurs et aux hauts cadres des entreprises publiques et privées tunisiennes d'apporter une valeur ajoutée à leurs organisations et d'apporter les pratiques les plus avancées en matière de gouvernance d'entreprise.

Ce projet prometteur œuvre ainsi à une prise de conscience croissante de l'importance de la bonne gouvernance d'entreprise dans la préservation de la confiance des investisseurs et dans l'amélioration durable des performances de l'économie nationale.

Intervenant à l'inauguration de ce centre, M. Baccar a indiqué que le lancement de ce centre illustre la volonté des chefs d'entreprises d'ancrer la culture de bonne gouvernance et de renforcer la compétitivité, facteur essentiel pour l'amélioration durable des performances de l'économie nationale. Il a fait savoir en outre que les performances financières ne sont pas toujours synonymes de bonne gouvernance ; la bonne gouvernance doit s'inscrire dans une vision stratégique conciliant les intérêts de toutes les parties prenantes à savoir les actionnaires, les clients, les partenaires financiers, les fournisseurs voire aussi le cadre sociétal et environnemental de l'entreprise pour faire de celle-ci une entreprise citoyenne, pérenne et créatrice de valeur. Ajoute t-il.

Être reconnu sur le plan national et international comme étant l'acteur principal cherchant à promouvoir la bonne gouvernance d'entreprise en Tunisie, le CTGE intervient à travers :

- Des workshops

Le CTGE lance des workshops au profit des directeurs généraux, des top managers et des administrateurs et ce pour le permettre d'acquérir les compétences spécifiques et techniques nécessaires au bon accomplissement de leurs fonctions. Ces workshops se déroulent sur une seule journée et sont animés par les personnalités tunisiennes ou étrangères reconnues pour leurs expériences dans le domaine de la gouvernance d'entreprise.

- L'événement annuel du CTGE

Le CTGE organise un événement annuel autour d'un thème d'actualité de la gouvernance d'entreprise en présence de personnalités nationales et internationales qui prennent part aux débats.

- La formation Diplomate

Le CTGE offre un programme de formation diplomate dans le domaine de la gouvernance d'entreprise destiné au top management et aux administrateurs, actuels et potentiels, des entreprises publiques et privées.

- La formation personnalisée

Le CTGE répond aux demandes spécifiques d'entreprises ou d'organes ayant des besoins de formations qui leurs sont propres.

- Les études et publications

Le CTGE conduit des études et des enquêtes sur les pratiques de gouvernance d'entreprise en Tunisie. Il réalise et publie également des études comparatives avec les pays de la zone MENA. Le centre veille sur la conformité des guides déjà édités avec la législation en vigueur et les besoins des entreprises tunisiennes.

Il assure en outre, m'édition de tous documents utiles aux entreprises pour une meilleur adoption des principes de la bonne gouvernance.

Le centre assure l'actualisation de l'indice de gouvernance déjà développé permettant ainsi l'évaluation et le classement des entreprises en termes de pratiques de gouvernance.



Les immuables recettes de la stabilité

<http://www.tunizien.com/27675-tunisie-economie-les-immuables-recettes-de-la-stabilite.html>

06/27/2009

Une conférence nationale sur « la transparence, gouvernance d'entreprises et crise financière », s'est tenue avant-hier au siège de la cellule des jeunes membres l'institut arabe des chefs d'entreprises (IACE).

L'organisation de cette conférence, a indiqué M.Slim Zarrouk, président de cette cellule, constitue le couronnement de tout un programme visant le renforcement de la culture de gouvernance d'entreprises en Tunisie.

Ce programme s'articule autour de trois axes, à savoir : l'élaboration de l'indice de gouvernance sur la base du « guide des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprises » édité l'année dernière, la standardisation du contenu informel des rapports annuels qui permettra aux actionnaires de disposer d'informations actualisées et pertinentes et la création d'un centre dédié à la promotion de la gouvernance d'entreprises.

M.Adel Karar, président de l'association des intermédiaires en bourse, a souligné à ce propos l'importance des informations contenues dans le rapport annuel des entreprises et leurs communications financières, relevant la nécessité d'adopter la transparence dans leurs élaborations en vue de conforter la crédibilité de l'entreprise.

Le professeur universitaire Sabri Boubakr, a, pour sa part, affirmé que le guide des bonnes pratiques de gouvernance de l'entreprise a été élaboré par l'IACE conformément aux normes internationales.

Deux experts américains, John Stout et Martin Steindl, ont estimé de leur côté, que le déclenchement de la crise financière internationale résulte de l'absence d'une bonne gouvernance des entreprises, d'un déficit de transparence et de l'absence de contrôle.

Inauguration du centre tunisien de la gouvernance d'entreprise

« Un parfait dosage s'impose pour ne pas s'exclure de la compétition »

M.Taoufik Baccar, le gouverneur de la BCT a procédé avant-hier au siège de l'IACE et en présence de M.Slim Zarrouk, président de la cellule des jeunes membres de l'IACE à l'inauguration du centre tunisien de la gouvernance d'entreprise (GTGE).

En mettant en exergue l'intérêt de l'édification des règles de bonne gouvernance particulièrement en cette période de crise, le gouverneur a mis l'accent sur les effets néfastes de la préférence de l'intérêt immédiat au détriment de la pérennité de l'entreprise, a suscité un regain d'intérêt pour la bonne gouvernance à l'échelle mondiale.

Le gouverneur de la BCT a affirmé à cette occasion : « Qu'en l'absence d'un modèle unique, la gouvernance d'entreprise se doit de tenir compte de la réalité de l'économie et du contexte dans lequel évolue l'entreprise ainsi que des orientations universelles prônant la bonne gouvernance.

Il a confirmé que la sauvegarde du patrimoine doit constituer un objectif permanent de la gouvernance surtout en cas de partage du pouvoir décisionnel.



Tunisie: Lutter par la communication et la bonne gouvernance

<http://www.espacemanager.com/a-la-une/tunisie-lutter-par-la-communication-et-la-bonne-gouvernance.html>

06/29/2009

A l'occasion de l'inauguration du nouveau Centre Tunisien de la Gouvernance d'Entreprises (CTGE), la cellule des jeunes membres de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises a organisé, récemment, une conférence nationale sur le thème : « Transparence, gouvernance d'entreprise et la crise financière ». A l'ordre du jour, une série d'interventions traitant, entre autres thématiques, du « rôle et de l'importance des instituts de gouvernance en temps de crise », de « la qualité de l'information sur la place de Tunis : rapport annuel » et de « la gouvernance d'entreprises en contexte de crise financière ».

Ces communications ont été assurées par d'éminents spécialistes et experts du domaine des finances et de la communication, locaux et même étrangers dont MM. John Stout et Martin Steindl, respectivement administrateur au CIPE et Vice président de Fredrikson et Byron (USA) et chef de projet gouvernance d'entreprise à la SFI.

Partant, avec une assistance variée incluant universitaires chefs d'entreprises, étudiants et jeunes promoteurs, ladite conférence était fort instructive. Le plus grand volet de l'après-midi a été, d'ailleurs consacré à la définition des concepts clés et des notions en rapport avec la gouvernance d'entreprise et l'information financière.

En effet, dans un contexte mondial marqué par une crise financière sans précédent, de telles initiatives sont de nature à donner de plus amples éclairages sur les issues et les procédés à même de sortir les entreprises de cette impasse. C'est ce qu'a souligné M. Slim Zarrouk, président de la CJM-IACE, à l'ouverture de la conférence.

Abordant la thématique centrale, à savoir, la gouvernance d'entreprise, le ton a été donné au départ par l'invité américain, M. John Stout. Ce dernier n'a pas manqué de définir d'une manière exhaustive cette notion dont il présente comme étant l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée.

La gouvernance, a-t-il ajouté, inclut aussi les relations entre les nombreux acteurs impliqués (les parties

prenantes) et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Les acteurs principaux sont les actionnaires, la direction et le conseil d'administration. Les autres parties prenantes incluent les employés, les fournisseurs, les clients, les banques ou autres prêteurs, le voisinage, l'environnement et la communauté au sens large.

« Le mot gouvernance est une nouvelle expression en langue française, qui a une étymologie complexe », a-t-il conclu.

Approche de la notion de gouvernement d'entreprise

Dans une autre approche de la notion de « gouvernance d'entreprise », M. Martin Steindl a, de son côté, expliqué que pour ces dernières années, les débats relatifs au gouvernement d'entreprise ont pris une grande ampleur tant au plan national qu'international.

Sous ce terme, on désigne l'ensemble des règles mises en place dans les sociétés afin de garantir l'équilibre des pouvoirs entre les organes de direction, de gestion et de contrôle de la société.

A l'origine, les principes de gouvernance d'entreprise n'avaient aucune valeur contraignante, chaque entreprise restant libre de les mettre en œuvre.

L'objectif initial des règles de gouvernance est de rétablir et d'harmoniser l'équilibre entre les pouvoirs des différents organes de la société.

Evoquant le fonctionnement du conseil d'administration et les principes à encourager, l'expert a noté que le rôle du conseil d'administration est clairement défini vis-à-vis du management.

Selon lui, les administrateurs doivent comprendre leurs devoirs et responsabilités à l'égard de l'entreprise et des actionnaires. Le conseil d'administration doit également comprendre leurs obligations de supervision et se doit de mettre en place les processus appropriés.

S'agissant de la composition et de la structure du conseil d'administration l'intervenant préconise la mise en place de comités d'audit, de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de nomination et d'autres encore si nécessaire.

Pour ce qui est du rapport entre la crise financière, les banques et la gouvernance d'entreprise, M. Martin Steindl a avancé que depuis l'apparition de la crise, deux études ont essayé de voir pourquoi certaines banques ont échoué en comparaison avec celles qui ont pu survivre.

Les études, indique-t-il, montrent que les échecs sont essentiellement dues à « une mauvaise compréhension par les conseils d'administrations des banques de la complexité de plus en plus accrue et de la diversité géographique des activités, ce qui a entraîné de mauvais choix stratégiques.

De l'importance de l'information financière

Lors de la deuxième moitié de l'après-midi, le programme a prévu un panel dédié à « l'information financière comme outil d'information et d'évaluation ».

Ce panel, dirigé par M. Youssef Kortobi, président de la BVMT et animé par MM. Férid Ben Brahim, Taoufik Habeieb, Sofiène Hammami, présidents respectifs de l'ATAF, de TH-COM et du CMF outre Mme Emna Kallel, secrétaire général de l'ATAF, a constitué le point de départ d'un débat riche et participatif avec l'assistance.

Ainsi, entre transparence, information, communication et crise financière, les notions débattues convergent toutes vers un seul concept clé : « la bonne gouvernance d'entreprise ».

Pour expliquer ce processus, les spécialistes présents ont fait savoir qu'en matière de communication financière, les établissements doivent répondre à une triple injonction ; développer et gérer la relation client pour le fidéliser, en tenant compte de la révolution Internet, ce qui renforce le besoin d'information, répondre aux contraintes imposées par la réglementation en matière de publication d'informations financières à caractère quantitatif et, surtout, qualitatif et assurer une communication interne de les informer et de créer une culture d'entreprise.

Dans ce contexte la communication financière devient un formidable outil de marketing interne et externe dont les codes vont encore évoluer et dont les impacts ne sont pas négligeables pour l'entreprise émettrice.

D'un point de vue chronologique, jusqu'à la fin des années soixante dix et le milieu des années quatre-vingt, la communication des informations financières était essentiellement constituée de données comptables émises dans les publications officielles par les établissements bancaires et financiers à destination des autorités de tutelle françaises ou des spécialistes du monde financier.

Les évolutions technologiques ont permis d'accéder à une information plus riche et plus diversifiée, contenant à la fois des données de gestion et des données comptables. Parallèlement, les canaux de diffusion de l'information se sont aussi diversifiés : fiches d'identité, sites Internet... Sans oublier le régulateur dont les demandes de reporting et de contrôles se sont étendues.

Par ailleurs, la mondialisation des marchés, le développement du rôle des autorités de tutelle, le renforcement et l'accroissement des réglementations régissant les activités et les échanges sur les marchés financiers induisent de nouveaux besoins d'informations et de contrôles. Face à cette mondialisation des activités, la quantité d'informations et de contrôles à produire s'est développée, mais la qualité des informations et surtout l'adéquation du message par rapport à la cible demeurent une des clés de la communication.

Certaines de ces réglementations, telle que la réforme Bâle II dont le 3ème pilier impose une

communication financière cohérente et transparente, instaurent ainsi une véritable discipline de marché.

Les acteurs impliqués dans cette chaîne de l'information sont multiples. Du côté des producteurs de l'information, on trouve les équipes dirigeantes des établissements bancaires responsables de la stratégie, les directions financières et comptables, les directions des risques et de la communication proprement dite. Ceux qui reçoivent l'information ont aussi de multiples et diverses attentes: autorités de contrôle, investisseurs, organismes de notation, analystes. Face à cette diversité, le choix des informations à communiquer et les canaux utilisés représentent un véritable enjeu pour une communication réussie.

Parmi les moyens voire procédés de la communication financière, les intervenants désignent les rapports annuels et expliquent que dans le cadre des sociétés cotées, les principes du gouvernement d'entreprise résultent de différents rapports élaborés.

Ces rapports préconisent notamment, une meilleure répartition des compétences entre les différentes structures de la société (conseil d'administration, directeur général, etc.), une clarification des fonctions des membres du conseil d'administration (administrateurs indépendants, etc.) et la création de commissions de contrôle ayant des compétences dans des domaines où il existe des risques de conflits d'intérêts.

Notons, par ailleurs, qu'à cette occasion, une version préliminaire du « guide du rapport annuel des entreprises tunisiennes » a été présenté et dont la réalisation revient conjointement à l'IACE et au Centre Internationale des Entreprises privées (CIPE).

La clôture de la conférence a, quant à elle, été assignée à M. Tawfik Baccar, gouverneur de la banque centrale qui a indiqué dans son allocution qu'en l'absence d'un modèle unique, la gouvernance d'entreprise se doit de tenir compte de la réalité de l'économie et du contexte dans lequel évolue l'entreprise ainsi que des orientations universelles prônant la bonne gouvernance.

La bonne gouvernance est donc un processus évolutif qui gagne à être érigé en une culture tant il est vrai que les avantages qui pourraient en découler sont de loin supérieurs aux surcoûts qui pourraient résulter des changements éventuels de la gouvernance d'entreprise que l'évolution économique pourrait dicter. Un parfait dosage s'impose alors pour ne pas s'exclure de la compétition qu'impose la mondialisation de l'économie.

Ainsi la démarche à entreprendre devrait-elle favoriser une évaluation permanente des pratiques de l'entreprise pour s'assurer de leur parfaite harmonie avec les bonnes pratiques de gouvernance pour la vulgarisation desquelles une importante contribution du Centre Tunisien de la Gouvernance d'Entreprise est attendue.

Pour le gouverneur de la banque centrale, La crise que traverse aujourd'hui l'économie mondiale est

venue une fois de plus confirmer que la recherche de gains financiers sans limite et dans des proportions totalement déconnectées de l'économie réelle est source de bulles financières spéculatives dont les conséquences n'échappent plus à personne.

Cette crise qui a mis en exergue les effets néfastes de la préférence de l'intérêt immédiat au détriment de la pérennité de l'entreprise, a suscité un regain d'intérêt pour la bonne gouvernance à l'échelle mondiale.

En effet, il est plus que jamais admis que malgré leur importance, les performances financières ne sont pas toujours synonymes de bonne gouvernance ; la bonne gouvernance se doit de s'inscrire dans une vision stratégique conciliant les intérêts de toutes les parties prenantes à savoir les actionnaires, les clients, les partenaires financiers, les fournisseurs voire aussi le cadre sociétal et environnemental de l'entreprise pour faire de celle-ci une entreprise citoyenne, pérenne et créatrice de valeur.

C'est cette conception de la gouvernance fondée sur la synthèse de ses trois piliers que sont les saines pratiques, la transparence du discours et la reddition responsable, qui doit à notre sens être privilégiée.

S'agissant de la démarche tunisienne qui est basée sur la conviction qu'une bonne régulation des marchés ne peut se passer d'une information financière complète, fiable et crédible, elle s'est attachée d'abord, estime M. Baccar, à faire de la transparence une priorité majeure garantissant la disponibilité d'une information financière de qualité même si le tissu économique tunisien est caractérisé par une majorité d'entreprises familiales. C'est qu'au delà de l'intérêt des actionnaires, il y va de l'intérêt des créanciers, des bailleurs de fonds et de toutes autres parties concernées par la viabilité de l'entreprise.

C'est dans ce cadre que la loi sur la sécurité des transactions financières a imposé de nouvelles règles pour dynamiser le système de registre de commerce et réorganiser les obligations de divulgation à la charge des sociétés d'intérêt public à savoir celles faisant appel public à l'épargne ou ayant atteint une certaine taille.

L'obligation de consolidation comptable constitue également une composante essentielle pour renforcer l'exhaustivité de l'information financière du fait que l'amplification de la taille des groupes d'affaires exige une approche d'évaluation globale du risque et une information financière complète et cohérente.



African Manager

Tunisie : Qui a peur de la gouvernance d' entreprise ?

<http://www.africanmanager.com/articles/123394.html>

Régulièrement et parfois inconsidérément citée pour expliquer crises financières et économiques, dérives de gestion, faillites et autres déboires, le défaut de gouvernance renvoie à une thérapie de groupe dont il est difficile de s'affranchir chaque fois qu'il est question de mettre le doigt sur ce qui ne va pas ou ce qui ne peut pas aller dans une entreprise.

C'est manifestement le cas aujourd'hui alors que la crise économique internationale n'a de cesse de détruire des pans entiers de l'appareil de production presque partout dans le monde et de pulvériser de colossaux patrimoines financiers sans parler du coût social que nombre de pays, avancés, émergents et en voie de développement confondus sont en train de payer.

S'impliquant dans la réflexion universelle consacrée à la question, la Cellule des Jeunes Membres de l'IACE a organisé, jeudi, une conférence nationale sur le thème « Transparence, gouvernance d'entreprise et crise financière » en guise de couronnement du programme qu'elle a mis en place pour diffuser la culture de la gouvernance en Tunisie.

Comme l'a rappelé le Président de la CJM, Slim Zarrouk, ce programme s'est articulé autour de trois axes, à savoir l'élaboration d'un indice de gouvernance et d'un guide de bonnes pratiques, la mise en place d'un Guide du rapport annuel des entreprises tunisiennes et l'inauguration du Centre tunisien de gouvernance d'entreprise (CTGE).

Slim Zarrouk n'en a pas moins manqué de relever que la pratique de la gouvernance en Tunisie est en deçà de ce qui se fait à l'échelle internationale. Pourtant, la gouvernance d'entreprise a le mérite essentiel d'être un pilier de compétitivité, alors que le rapport annuel a rang d'outil clé de communication avec les actionnaires et la disponibilité de l'information sert à rassurer les investisseurs.

A l'évidence, il existe un besoin fondamental de communication que les entreprises se doivent de se satisfaire pour assurer une diligente gestion et préserver les intérêts de leurs actionnaires. Telle qu'elle est pratiquée en Tunisie, la communication financière gagnerait à faire d'énormes progrès. Et l'exposé qu'en a fait le Président de l'Association des Intermédiaires en Bourse, Adel Grar, sous le thème « La qualité de l'information sur la Place de Tunis » est révélateur à plus d'un titre.

D'abord, généralement, seule l'information réglementée est communiquée. Il s'agit de la publication des états financiers, des indicateurs d'activités et du rapport annuel, lesquels tous les trois, n'ont qu'une valeur comptable. Plus particulièrement, le rapport d'activités « n'obéit à aucune règle ni à aucun standard », a affirmé le conférencier.

Pour ce qui est de la communication volontaire, on n'y a recours que lorsqu'il s'agit de médiatiser la situation favorable de l'entreprise ou encore quand le besoin se fait sentir de lever des fonds.

Il n'en demeure pas moins que « plus on communique, moins le titre en Bourse est volatil », fait observer Adel Grar qui est également directeur général d'Amen Invest. Bien plus, la communication financière est de nature à réduire l'asymétrie de l'information parmi les groupes d'actionnaires. Mais elle est quasi absente en cas de concentration de capital. Si bien que « plus le capital est concentré, moins la société communisue ». C'est plus particulièrement le cas des sociétés gérées par leurs propriétaires lesquels détiennent en moyenne entre 70 et 75% du capital.

Au final, le président de l'AIB recommande d'élaborer et d'établir un modèle de rapport d'activités standard, recommandation concrétisée par le projet de Guide du rapport annuel des entreprises tunisiennes élaboré par la Cellule des jeunes membres en collaboration avec le CIPE qui est le Centre de l'entreprise privée internationale dont l'objectif est de rendre plus intelligible le rapport annuel permettant une meilleure comparabilité avec les exercices écoulés et avec les autres sociétés de la place.

Il est à noter que l'organisation de cette conférence a été marquée par l'inauguration du Centre Tunisien de la Gouvernance d'Entreprise (CTGE) qui a vocation à « œuvrer pour une prise de conscience croissante de l'importance de la bonne gouvernance d'entreprise dans la préservation de la confiance des investisseurs et dans l'amélioration durable des performances de l'économie nationale ».

Dans la pratique, le Centre offre, entre autres, un programme de formation diplômante dans le domaine de la gouvernance d'entreprise destiné au top management et aux administrateurs, actuels et potentiels, des entreprises publiques et privées.



Inauguration du C.T.G.E

Bonne gouvernance D'entreprise et crise financière : transparence et information

http://www.lexpertjournal.com/details-Inauguration_du_C1T1G1E-2110.html

06/29/2009



Un vrai challenge à relever. The corporate Gouvernance. Cette nouvelle conception induite par la globalisation et qui touche de plein fouet toutes les entreprises est une notion dont les volets sont multiples. L'éparpillement de l'actionnariat, le management exécutif, la communication d'entreprise...des thèmes très actuels qui ont accaparés un auditoire cosmopolite, lors de la conférence nationale organisée à l'institut Arabe des Chefs d'entreprises par la cellule des jeunes Membres de l'institut.

Plusieurs volets ont été passés en revue. D'abord la nécessité d'éditer un guide de l'entreprise. Une façon d'informer, de clarifier de, présenter avec un certain degré de détail, toutes les activités de l'entreprise. Le but c'est la transparence, l'équité et le devoir d'informer les actionnaires. Or, sur le plan réel, il est très difficile de concilier des intérêts bien souvent divergeants, des points de vue différents.

La communication financière peut être volontaire, ou occasionnelle. Les sociétés cotées en bourse sont en théorie obligées d'informer. Les avantages sont multiples : accroître la notoriété de l'entreprise, plus on communique moins la cote en bourse est volatile. Le CA est supérieur à la valeur de l'entreprise. Il en résulte une réduction du coût des fonds propres.

La crise financière ayant tendu ses tentacules à travers le monde, la bonne gouvernance suppose des structures et un processus relatif à la direction et aux contrôles des Etats. Ce qui est acquis c'est que toute entreprise, quelque soit son statut est responsable. Le conseil d'administration ne doit pas être présent que sur le papier. Une communication interne est obligatoire. Dans quelques pays, la

gouvernance d'entreprise est encadrée par des lois (donc sanctions) et règles comptables donc transparences vis-à-vis des actionnaires, minoritaires. Un passage par la base est impératif.

Pour négocier, il est obligatoire de disposer d'un référentiel unique. Fait marquant, le thème de la gouvernance est indissociable du développement durable.

La journée organisée hier au sein de l'IACE avec la présence d'un panel de personnalité Mr Taoufik Baccar, gouverneur de la Banque Centrale, John Stout administrateur du CIPE. M.Slim Zarrouk président de la cellule des jeunes Chefs d'entreprise. C'était une journée qui fera date. Un centre National de la gouvernance d'entreprise est né. Les progrès spécifiques de la Tunisie dans ce domaine sont considérables. Notre pays a fait ses preuves avec transparence, clarté et démocratie...Un long chemin reste à parcourir. Les jalons ont été jetés. Aux entreprises de s'intégrer dans ce processus car c'est une dynamique pour le développement. Un outil est préconisé dans ce sens, un tableau de Pilotage s'impose. C'est dans ce sens qu'il faut tenter de trouver le référentiel commun fondement d'une négociation aboutie. L'OCDE a déjà fait le tour de la question et en est sortie avec cette conviction : le régime de gouvernance d'entreprise doit intégrer l'idée de reconnaître les intérêts des parties prenantes et leur contribution à long terme de l'entreprise et cela dans l'intérêt même de cette dernière...En Tunisie, les outils de communication ne manquent pas. Des chercheurs ont déjà établi un livre vert pour tout le processus. Un livre de chevet pour l'intérêt et la pérennité de l'entreprise.

En conclusion, « le mot gouvernance a une étymologie complexe c'est un ensemble de processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée ». A l'issue d'un panel de discussion... des prix pour le meilleur article de presse, du meilleur logo ont été remis aux lauréats.



Clôture de la conférence sur la gouvernance de l'entreprise

http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=379&Itemid=42

06/25/2009

TUNIS, 25 juin 2009 (TAP)- M.Taoufik Baccar, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a indiqué, à la clôture des travaux de la conférence nationale sur la gouvernance d'entreprise et la crise financière, que la Tunisie a entrepris, sous l'impulsion du chef de l'état, des réformes économiques visant à réhabiliter le rôle de l'entreprise, en tant que cellule de base pour la création de la valeur et de la richesse

C'est ainsi que le cadre institutionnel a été remodelé pour garantir à l'entreprise un environnement stable et incitatif, souligne M.Baccar, ajoutant qu'un programme de renforcement de la compétitivité a été mis en place, outre la promulgation de la loi sur la sécurité des transactions financières en vue de garantir une bonne régulation des marchés

Il a rappelé également la promulgation de la loi sur l'initiative économique (2007), ainsi que le dispositif prudentiel mis en place en vue d'instaurer une bonne gouvernance au sein des établissements bancaires

La bonne gouvernance est un processus évolutif, a-t-il affirmé, qui gagne à être érigé en une culture, tant il est vrai que les avantages qui pourraient en découler, sont de loin, supérieurs aux surcoûts pouvant en résulter

Il y a lieu de souligner que le gouverneur de la BCT a inauguré, jeudi à la maison de l'entreprise, le centre tunisien de la gouvernance d'entreprise (GTGE).

M.Taoufik Baccar a, d'autre part, remis des prix aux meilleurs trois articles sur la gouvernance de l'entreprise et les trois meilleurs slogans du GTGE.



Tunisia News

الحوكمة الرشيدة للمؤسسة في مواجهة الازمة المالية

<http://www.akhbar.tn/?p=16162>

06/26/2009

انتظمت يوم الخميس بتونس ندوة وطنية حول الشفافية وحوكمة المؤسسة والازمة المالية ببادرة من خلية الاعضاء الشبان بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات. ويتوج هذا اللقاء حسب السيد سليم زروق رئيس خلية الاعضاء الشبان بالمعهد برنامجا امتد خمس سنوات يهدف الى نشر ثقافة حوكمة المؤسسة في تونس وترسيخها صلب المؤسسات. ويتكون هذا البرنامج من ثلاثة محاور تتعلق ببلورة مؤشر الحوكمة بالاستناد الى دليل الممارسة الجيدة لحوكمة المؤسسة في حين يتمثل المحور الثاني في اعداد التقرير السنوي باعتبار ان الشفافية تشكل احدى الركائز الهامة لحوكمة المؤسسة.

ويتمثل المحور الثالث في احداث المركز التونسي لحوكمة المؤسسة الذي يعنى بالنهوض بحوكمة المؤسسة وتنظيم الندوات والورشات والقيام بالدراسات لفائدة اصحاب المؤسسات والاطارات العليا بها.

وأشار السيد عادل قرار رئيس جمعية وسطاء البورصة الى اهمية المعلومات الواردة في التقرير السنوي للمؤسسات والنشرات المالية وضرورة توخي الشفافية في اعدادها وتجنب الانتقائية بما يعزز مصداقية المؤسسة في صفوف شركائها ودعم حضورها وسمعتها في السوق المالية.

وبين الاستاذ الجامعي صبري بوبكر ان التقرير السنوي للمؤسسة يعد اداة فاعلة في تنظيم العلاقات بين المؤسسة وشركائها باعتبارها يكرس الثقة بين الاطراف المعنية

ولاحظ ان مشروع دليل التقرير السنوي الذي اعده المعهد الوطني لروءساء المؤسسات كنموذج للمؤسسة تم الحرص في اعداده على ان يكون مطابقا للمواصفات الدولية

واعتبر الخبيران الامريكانيان جون ستاوت ومارتان ستايندل ان اندلاع الازمة المالية يعود الى غياب الحوكمة الرشيدة صلب المؤسسات وانعدام الشفافية وعدم توفر الكفاءة وغياب الرقابة

واكد السيد توفيق بكار محافظ البنك المركزي التونسي لدى اشرافه على اختتام اشغال هذه الندوة ان تونس قد اتخذت بتعليمات من الرئيس زين العابدين بن علي اصلاحات اقتصادية هامة تهدف الى اعادة الاعتبار لدور المؤسسة الاقتصادية باعتبارها خلية الاساسية في خلق الثروات

واشار في هذا الصدد الى الحرص على تمكين المؤسسة من كل المقومات لممارسة نشاطها في ظروف طيبة ولا سيما من خلال ارساء مناخ مشجع على الاستثمار مشيرا بالخصوص الى برنامج النهوض بالقدرة التنافسية بالاضافة الى القانون المتعلق بسلامة المعاملات المالية.

وذكر في هذا الصدد بان اصدار القانون المتعلق بحفز المبادرة الاقتصادية في سنة 2007 وارساء عديد الاليات التي تمكن من التصرف الحذر تمثل قاعدة متطورة لارساء اساس الحوكمة الرشيدة في صلب المؤسسات البنكية

وبين ان الحكم الرشيد هو مسار تدريجي يتطلب الارتقاء بهذا المفهوم الجديد الى مستوى الثقافة التي يتعين ترسيخها باعتبار ان المزايا التي توفرها تتجاوز في قيمتها التكاليف الناتجة عن تطبيق هذا المسار

وتولى محافظ البنك المركزي بالمناسبة تدشين المركز التونسي لحوكمة المؤسسات . كما تم كذلك توزيع جوائز لافضل ثلاث مقالات صحفية كتبت في المجال ولافضل ثلاث شعارات لهذا المركز



الحوكمة الرشيدة للمؤسسة في مواجهة الازمة المالية

http://www.tap.info.tn/ar/index.php?option=com_content&task=view&id=1692&Itemid=36

تونس 26 جوان 2009 (وات) انتظمت يوم الخميس بتونس ندوة وطنية حول الشفافية وحوكمة المؤسسة والازمة المالية ببادرة من خلية الاعضاء الشبان بالمعهد العربي لروءساء المؤسسات

ويتوج هذا اللقاء حسب السيد سليم زروق رئيس خلية الاعضاء الشبان بالمعهد برنامجا امتد خمس سنوات يهدف الى نشر ثقافة حوكمة المؤسسة في تونس وترسيخها صلب المؤسسات

ويتكون هذا البرنامج من ثلاثة محاور تتعلق ببلورة مؤشر الحوكمة بالاستناد الى دليل الممارسة الجيدة لحوكمة المؤسسة في حين يتمثل المحور الثاني في اعداد التقرير السنوي باعتبار ان الشفافية تشكل احدى الركائز الهامة لحوكمة المؤسسة

ويتمثل المحور الثالث في احداث المركز التونسي لحوكمة المؤسسة الذي يعنى بالنهوض بحوكمة المؤسسة وتنظيم الندوات والورشات والقيام بالدراسات لفائدة اصحاب المؤسسات والاطارات العليا بها

واشار السيد عادل قرار رئيس جمعية وسطاء البورصة الى اهمية المعلومات الواردة في التقرير السنوي للمؤسسات والنشرات المالية وضرورة توخي الشفافية في اعدادها وتجنب الانتقائية بما يعزز مصداقية المؤسسة في صفوف شركائها ودعم حضورها وسمعتها في السوق المالية

وبين الاستاذ الجامعي صبرى بويكر ان التقرير السنوي للمؤسسة يعد اداة فاعلة في تنظيم العلاقات بين المؤسسة وشركائها باعتباره يكرس الثقة بين الاطراف المعنية

ولاحظ ان مشروع دليل التقرير السنوي الذي اعده المعهد الوطني لروءساء المؤسسات كنموذج للمؤسسة تم الحرص في اعداده على ان يكون مطابقا للمواصفات الدولية

واعتبر الخبيران الامريكانيان جون ستاوت ومارتان ستايندل ان اندلاع الازمة المالية يعود الى غياب الحوكمة الرشيدة صلب المؤسسات وانعدام الشفافية وعدم توفر الكفاءة وغياب الرقابة

واكد السيد توفيق بكار محافظ البنك المركزي التونسي لدى اشرافه على اختتام اشغال هذه الندوة ان تونس قد اتخذت بتعليمات من الرئيس زين العابدين بن علي اصلاحات اقتصادية هامة تهدف الى اعادة الاعتبار لدور المؤسسة الاقتصادية باعتبارها خلية الاساسية في خلق الثروات

واشار في هذا الصدد الى الحرص على تمكين المؤسسة من كل المقومات لممارسة نشاطها في ظروف طيبة ولا سيما من خلال ارساء مناخ مشجع على الاستثمار مشيرا بالخصوص الى برنامج النهوض بالقدرة التنافسية بالاضافة الى القانون المتعلق بسلامة المعاملات المالية

وذكر في هذا الصدد بان اصدار القانون المتعلق بحفز المبادرة الاقتصادية في سنة 2007 وارساء عديد الاليات التي تمكن من التصرف الحذر تمثل قاعدة متطورة لارساء اساس الحوكمة الرشيدة في صلب المؤسسات البنكية

وبين ان الحكم الرشيد هو مسار تدريجي يتطلب الارتقاء بهذا المفهوم الجديد الى مستوى الثقافة التي يتعين ترسيخها باعتبار ان المزايا التي توفرها تتجاوز في قيمتها التكاليف الناتجة عن تطبيق هذا المسار

وتولى محافظ البنك المركزي بالمناسبة تدشين المركز التونسي لحوكمة المؤسسات . كما تم كذلك توزيع جوائز لافضل ثلاث مقالات صحفية كتبت في المجال ولافضل ثلاث شعارات لهذا المركز